

Le SE-UNSA 22 vous informe

Audience avec l'IENA, Madame Le Brozec (14/03/23)

L'UNSA Éducation a tout d'abord rappelé son opposition à la loi de transformation de la Fonction publique du 6 août 2019 qui vient fortement impacter le dialogue social et les instances de concertation en fusionnant les CT et CHSCT et en restreignant considérablement les compétences des CAP. Lors de ces rendez-vous, nous pointons nombre de problématiques et obtenons des réponses, mais celles-ci ne sont pas officielles comme elles pouvaient l'être lorsque les CAPD existaient encore...

Vous trouverez ci-dessous le compte-rendu complet de cette audience (un peu plus d'une heure) et l'intégralité des questions ou problèmes que nous avons soulevés ainsi que les réponses de l'administration. L'administration était représentée par Mme Le Brozec, IENA et Mme Garreau, chef de la DIV1D22 ; Robin Maillot et Nadine Guédé représentaient le SE-UNSA 22.

Comment vont nos collègues ? Mal...

SE-UNSA 22 : Lors du CSA ministériel du 9 février, l'UNSA Éducation a alerté du niveau de souffrance et de colère dangereux pour le service public d'éducation et ses personnels. Nous en faisons de même au niveau local. Colère, dégoût, fatigue, épuisement, écœurement, incompréhension, souffrance, inquiétude sont les mots que nous ont transmis nos collègues récemment. Il y en avait beaucoup d'autres et de « plus abrupts » ...

La crise COVID est très loin, l'investissement fort des collègues a été oublié, pire méprisé... L'actualité est plus que jamais la réforme des retraites, rappelons que nous avons 83% de femmes dans le 1er degré, parmi elles beaucoup le sont déjà et vont être encore plus impactées par cet injuste projet de loi. Face à l'épuisement professionnel actuel des collègues, comment imaginer travailler jusqu'à 64 ans ? Physiquement, mentalement... Réalité d'autant plus minorée que n'avons pas de médecine du travail et bientôt plus de médecins des personnels...

Nous rappelons la mise en danger des collègues avec la gestion des enfants à forts troubles du comportement qui sont de plus en plus nombreux, de plus en plus jeunes et partout dans le département. Dans les Côtes d'Armor est constaté un très fort taux de violences intrafamiliales, et de récents événements dramatiques nous l'ont rappelé ces dernières semaines...

En réponse à cela le ministère prévoit une dotation de moins 22 postes qui se décline en carte scolaire par 44 fermetures de classes ! Nous l'avons déjà dit en instance mais rien que pour ce sujet, il n'y aurait dû n'y avoir aucune fermeture. C'était déjà difficile cette année dans certaines classes,

comment fera-t-on concrètement dans ces classes, ces écoles l'année prochaine ? Nous aurons des exemples précis à vous transmettre durant cette audience.

MOUVEMENT INTERDÉPARTEMENTAL : CATASTROPHIQUE !

SE-UNSA 22 : Il y a eu 19 entrées dans le département et 14 sorties vers d'autres départements. Pour rappel, le BO sur la transformation de la Fonction publique annonçait que la situation allait s'améliorer...

L'avis préalable des commissions administratives paritaires (CAP) est supprimé en matière de mutation. La volonté du gouvernement est de renforcer la mobilité des fonctionnaires de l'État, afin qu'elle corresponde le mieux "au besoin du service public".

Dans le cadre des mouvements inter académique et intra académiques, inter départemental et intra départementaux, les commissions administratives paritaires (CAP) nationale, académique et départementale ne sont plus consultées. De même, les groupes de travail avec les organisations syndicales ne sont plus réunis pour examiner les vœux et barèmes des personnels.

Dans ce nouveau contexte, les personnels enseignants, d'éducation et les psychologues de l'éducation nationale sont pleinement acteurs de leur mobilité.

*3 collègues du 22 ont obtenu le 29 alors que **beaucoup sont demandeurs...***

DIV1D22 : Il faut ajouter 2 collègues qui l'ont obtenu avec le mouvement POP (POP 29 : directions 2-3 classes, îles, bilingues) (sur 57 demandes en tout pour le Finistère).

SE-UNSA 22 : Pourquoi en est-on là ? C'est incroyable de voir si peu de mutations ! C'est catastrophique ! On est en quelque sorte « prisonnier » d'un département, il n'y a aucune perspective de mutation. Quand on fait 150 km par jour il y a des risques sur la route, un coût financier, une répercussion certaine sur la santé, 2 heures de perdues par jour... Quel avenir pour ces personnels qui attendent depuis de nombreuses années de rejoindre le département où est installée leur famille ? Cette année il y a 2% de réussite pour obtenir le 22, 0.75% pour obtenir le 29. Nous avons ensuite lu la réaction, édifiante, d'une collègue suite à cette mutation non obtenue...

IENA : L'image de la Bretagne est de plus en plus attractive. La perte de postes dans le 22 et le 29 n'améliore pas les possibilités. Dans 29 il y a eu 8 POP entrants. Le ministère est conscient de la difficulté et autorise plus d'entrées qu'il ne devrait.

Lorsque nous avons dénoncé la carte scolaire, nous avons porté aussi la dimension humaine que pouvaient avoir ces suppressions massives de postes. L'impossibilité de rejoindre un département en est une conséquence... Certaines collègues n'ont d'autres choix que de se mettre en disponibilité pour rejoindre leur conjoint, parfois pour plusieurs années, et elles le paient très chèrement, notamment pour le calcul de leur retraite (petit « détail » que nous avons évoqué lors de nos rencontres avec les parlementaires du département).

EXEATS / INEATS

SE-UNSA 22 : Quelles seront les dates ?

DIV1D : Dans le 22 la date butoir sera le 21 avril. La circulaire va paraître ces jours-ci.

SE-UNSA 22 : Est-ce que tous les exéats seront accordés (tous les collègues qui veulent sortir du département le pourront-ils) ?

IENA : Généralement, ils le sont presque tous mais il peut y avoir des exceptions : l'an dernier, une situation de bretonnante a été refusée car il n'y avait pas d'entrées bretonnantes pour rééquilibrer ce départ éventuel. On ne bloquera pas sauf si on a des problèmes types bretonnants à compenser.

SE-UNSA 22 : Quel sera le calibrage ?

IENA : On ne sait pas encore mais on cherchera à avoir le maximum de titulaires. Les personnes désireuses de muter vers le 22 devront utiliser notre document d'ineat et faire une demande d'exeat de leur département. Les dates de tous les départements seront à peu près les mêmes mais il faut quand même se renseigner. *Il est utile de rappeler que les demandes doivent être transmises dans le département d'origine.*

MOUVEMENT 2023

SE-UNSA 22 : La carte scolaire va peser lourd puisqu'il va y avoir 44 fermetures de classes, cela fait donc 44 collègues qui ont perdu leur poste et qu'il faudra repositionner. Nous regrettons que la priorité absolue n'existe plus pour les personnes victimes de fermetures de classes et rappelons que dans certains secteurs géographiques les 200 points de bonification pourraient ne pas suffire. A ces trop nombreuses fermetures que nous dénonçons, il faudra ajouter des postes pour les futurs stagiaires et si l'on y ajoute une frilosité compréhensible de participer au mouvement (et ainsi de devenir le dernier arrivé dans une école), le mouvement pourrait être difficile et en quelque sorte s'autobloquer.

SE-UNSA 22 : Quelles seront les dates du mouvement (circulaire, saisie des vœux) ?

DIV1D22 : Le 27 mars il y aura la publication de la circulaire. La saisie se déroulera du 3 avril au 17 avril à 16h.

IENA22 : Ce ne sera pas 44 personnes qui perdront leur poste mais environ 30 (mutations, départs en retraite).

SE-UNSA 22 : Depuis la carte scolaire il y a beaucoup de mobilisations de parents, d'élus, de syndicats pour la dénoncer tant elle est brutale. (Le SE-UNSA n'a cessé de la dénoncer et continue à le faire régulièrement auprès des parlementaires de notre département et en appui au collectif des 45 qui s'est créé et comprend nombre de parents, élus et autres défenseurs de l'école publique). Il semblerait que le ministère ait entendu les multiples revendications (des élus, des parents, des syndicats dont le SE-UNSA pour qui ce projet est injuste et honteux) et abonderait en moyens... S'il y a annulation

de fermetures, entre autres dans les RPI, comme nous l'avons entendu ou lu de la part des parlementaires, les collègues concernés auraient-ils la possibilité de récupérer leur poste ?

IENA : Nous allons suivre l'évolution de ce dossier. Si quelque chose est acté avant le 3 avril ce sera simple, la réintégration se fera facilement. Si c'est après la phase de saisie on veillera à ce que les personnes puissent revenir sur leur poste. *Nous ne nous réjouissons pas d'autant que rien n'est fait et que si on écoute ce qui nous a été dit, s'il y a un geste, il pourrait être minime et ne concerner que quelques postes ... Mais on ne nous a pas non plus dit qu'il n'y en aurait pas...*

SE-UNSA 22 : Combien y aura-t-il de Stagiaires et où seront-ils localisés ?

IENA : Nous n'avons pas encore le calibrage mais ils seront environ 30. Nous essayons de positionner des postes répartis sur le département.

SE-UNSA 22 : Combien y a-t-il de demandes de départ à la retraite ?

IENA : Il y a actuellement environ 50 demandes de départs en retraite. Pour l'instant ce sont des chiffres stables par rapport aux autres années.

SE-UNSA 22 : Comment les postes de TRS fermés ont-ils été choisis ?

IENA : Pour les 2 glissements de postes TRS vers une autre circonscription : l'un était vacant, l'autre poste a été choisi car il était le dernier nommé dans la zone ciblée.

Carte Scolaire : derrière les chiffres, il y a une dimension humaine...

SE-UNSA 22 : Pour nous cette carte scolaire est totalement déconnectée de la réalité de nos écoles, elle est incompréhensible et injuste. Les faits de violence subis par les personnels, venant des enfants à troubles du comportement, explosent. La situation est de plus en plus en rupture d'équilibre et dans nombre de situations, ce qui est totalement anormal, nos collègues ne peuvent plus faire classe. Les violences intrafamiliales sont fortes dans notre département, c'est prouvé, cela concerne et impacte forcément les enfants. Lorsque les élèves sont ingérables, cela impacte les personnels et aussi leurs camarades, ce qui entraîne des départs d'élèves vers le privé. Au vu du nombre très important de fermetures, des collègues désespèrent : ils ne seront jamais titulaires ! Plus personne n'ose bouger de peur d'être le dernier arrivé et donc le premier à partir...

Non remplacement

SE-UNSA 22 : Nous rappelons notre forte opposition au jour de carence qui a des effets sur la santé de nos collègues. Ceux-ci ne s'arrêtent pas à temps et donc impactent encore plus et finissent par être arrêtés plus longtemps.

Quand les collègues s'arrêtent ils ne sont pas remplacés, ça peut leur être reproché. Et la plupart du temps nos collègues culpabilisent... Faute de remplaçants, il faut répartir les élèves, on ne peut plus faire classe correctement ni pour nos élèves ni pour les élèves répartis.

Les directeurs prennent le mécontentement des parents de plein fouet. Ces derniers parlent de plus en plus de mettre leurs enfants dans le privé. Parfois les directeurs prennent la classe le jour de leur décharge, ils ont pourtant largement de quoi faire en administratif !

Bien entendu le problème de non-remplacement est majoré quand il y a des enfants à forts troubles du comportement à répartir... Il y a aussi souffrance chez les élèves quand la maitresse n'est pas remplacée sur une durée longue, a fortiori dans des classes ULIS.

Nous n'oublions pas les personnels administratifs et plus particulièrement les secrétaires de circonscription qui se démènent chaque jour, sans moyens suffisants ou si peu. On note de grosses difficultés sur les remplacements longs difficiles à assurer sur le long terme et qui se fait parfois avec des personnes différentes.

SE-UNSA 22 : Peut-on savoir où en est notre département au niveau du recrutement de contractuels ? Combien y en a-t-il ? Peut-on encore en embaucher au vu des problèmes de remplacement ? Y a-t-il eu des démissions ?

IENA : Il y a 45 contractuels actuellement dans le département et on ne peut pas en recruter d'autres. On a eu une démission de contractuelle et une démission d'alternante.

SE-UNSA 22 : Qu'en est-il des remplacements des collègues en formation constellation alors qu'il manque de nombreux remplaçants ? Nos collègues ont du mal à comprendre et certains souhaiteraient ne pas partir en formation pour libérer des remplaçants qui manquent, et parfois de façon importante... Ne pourrait-on pas annuler les journées remplacées pour les formations constellation afin de libérer des brigades dans cette période tendue ?

IENA : On n'annulera pas les constellations pour l'instant car certaines circonscriptions vont bien et il faudrait annuler pour tout le département dans un souci d'équité. Si on annule ces remplacements il n'y aura plus de formation et ce n'est pas souhaitable.

SE-UNSA 22 : Nous n'avons rien contre les formations mais comme nous l'avons indiqué l'an dernier, la priorité absolue devrait être le remplacement des collègues absents pour raison de santé.

Problématiques des enfants qui ont de forts troubles du comportement

SE-UNSA 22 : Nous avons évoqué quelques situations particulières que nous suivons, et pour lesquelles des collègues nous ont alertés, afin de trouver des solutions, d'informer la hiérarchie sur certaines situations ou parce que les situations sont de plus en plus difficiles, de plus en plus alarmantes pour eux et/ou leur AESH et parfois ATSEM, les élèves violents ou ingérables qui sont en souffrance, ainsi que pour leurs camarades, eux aussi en souffrance... Nous avons rappelé que de nombreuses écoles ne faisaient pas de fiches SST et pourtant il y aurait de quoi écrire !

IENA : Il faut que les écoles s'emparent de cette possibilité. C'est important que l'on sache ce qu'il se passe dans les écoles afin de pouvoir intervenir, nous n'avons pas toujours les informations.

SE-UNSA 22 : Il y a encore quelques IEN qui n'apprécient pas, qui freinent l'écriture des faits établissement, des fiches SST ou qui reprochent aux collègues d'en faire. Inversement, d'autres ont très bien compris le principe et incitent même les collègues à en rédiger.

IENA : Nous leur rappelons régulièrement que c'est un droit.

Plus que jamais, nous vous invitons à rédiger une fiche SST et n'hésitez pas à nous contacter pour sa rédaction ! 22@se-unsas.org

Remplir une fiche SST (Santé et Sécurité au Travail) dématérialisée : <http://sections.se-unsas.org/22/spip.php?article2080>

Évaluation d'écoles

SE-UNSA 22 : Comment les écoles ont-elles été choisies ?

IENA : Les IEN ont vu avec leurs équipes. L'IA a juste demandé un nombre d'écoles.

SE-UNSA 22 : Quel est l'intérêt de ces évaluations, de ce travail si au final on n'obtient rien de plus ? Cela fait partie de la surcharge administrative et des déconnexions que nous dénonçons nationalement et localement. Les collègues veulent simplement faire classe, et dans des conditions satisfaisantes.

Nous vous rappelons la consigne du Se-Unsa, qui a été validée par le DASEN en GT directeur : faire le minimum (2 pages à remplir). Est-ce que cela a été remonté aux IEN ? Est-ce vraiment le cas partout ? Nous avons eu quelques échos de pressions mises sur les collègues, de demandes bien supérieures à ce minimum pourtant clairement identifié.

IENA : Les IEN n'ont pas eu d'écrits, on les a informés oralement, mais on va leur écrire.

Demandes de disponibilité (date, nombre, critères)

IENA et DIV1D : Nous nous réunissons demain. On donnera les résultats dans la foulée. Il y a le même nombre de demandes globalement. Les demandes de droit ne posent évidemment pas de problème. Nous étudierons chaque demande de disponibilité sur autorisation. Nous appelons quand nous pensons qu'il faut en parler, comprendre pourquoi, aider à une autre possibilité parfois. Il faut faire attention car c'est une possibilité sur 5 ans seulement.

Situations particulières et/ou précises

SE-Unsa 22 : Nous avons abordé nombre de situations particulières qui concernaient des collègues ou des écoles qui nous ont sollicité ou pour lesquels nous avons soumis des problématiques précises.

